

SÉANCE du 3 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le trois octobre, à 10 heures , le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29/09/2026, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. BREGER Guénaël, Maire de la commune.

Présents : BREGER Guénaël - MONNIER Marie-Claire –BLAIN Sylviane – MATHURIN Ophélie- LE POTIER Laurent – MEHAT Marie-Joëlle – COLOMBET Frédéric - BERTHELOT-GUMIAUX Cécilia

Absents excusés : MERCY Rémy (pouvoir à BLAIN Sylviane) – VOISIN Yoann (pouvoir à BRÉGER Guénaël)

Absents non excusés : GICQUEL Yohan

Secrétaire de séance : MATHURIN Ophélie

Vote POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 40-2026

OBJET : Demande de Fonds de Concours à Redon-Agglomération pour les travaux d'aménagement et sécurisation du lieu-dit La croisette / Le Bourgeix.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune peut bénéficier d'un Fonds de Concours de Redon-Agglomération pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de La Croisette / Le Bourgeix.

L'enveloppe demandée comprend le reliquat du Fonds de Concours 2024 et 2025 ainsi que le montant du Fonds de Concours de l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De demander le Fonds de Concours comprenant le reliquat 2024 et 2025 ainsi que le montant de l'année 2026.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Redon-Agglomération ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme

Le Maire,

BREGER Guénaël

Le secrétaire

MATHURIN Ophélie

Acte rendu exécutoire après le dépôt

En préfecture de Vannes le 3 octobre 2026

Et publication le 5 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 03/10/2026

Reçu en préfecture le 03/10/2026

Publié le

ID : 056-215602160-20261003-DEL02OCT2026-DE